République Française

COMMUNE DE HOCHFELDEN 67270



HOCHFELDEN SCHAFFHOUSE-SUR-ZORN Hochfelden, le 29 octobre 2021

Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne

BP 90032 67270 HOCHFELDEN

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier du 29 septembre dernier, par lequel vous nous soumettez une proposition de rachat du corps de ferme situé 6, place de la Libération à Hochfelden.

Nous vous informons que nous déclinons cette offre.

En effet, comme indiqué dans l'acte de vente, ainsi que dans nos différents courriers échangés, nous souhaitons démolir cette maison pour y créer un parking.

Cet aménagement permettrait le stationnement de 20 véhicules, ce qui est un atout non négligeable pour une ville comme Hochfelden. Comme vous savez, le stationnement en centre ville fait cruellement défaut.

Dans l'éventualité de ne démolir qu'une partie du corps de ferme, il ne nous serait plus possible d'installer une barrière, condition nécessaire à une bonne utilisation du parking.

Nous sommes pour autant conscient de la valeur patrimoniale de cette maison. Aussi nous vous proposons de céder, sans contrepartie financière les éléments de charpente en bois et les colombages, afin que Mr et Mme STORCK puissent reconstruire la maison à l'identique sur un terrain leur appartenant.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Georges PE

Seorges PFIS

Mairie: 10 rue du Général Leclerc - Tél. 03 88 89 07 89 - E-mail: mairie@hochfelden.fr - Site internet: www.hochfelden.fr